

## DÉFINITION DE CAS DE L'AFFECTION POST-COVID-19 (COVID LONGUE)

Déclarer tout patient de moins de 18 ans (jusqu'à son 18<sup>e</sup> anniversaire) qui respecte les deux critères suivants :

- 1) Présence d'au moins un symptôme nouveau ou persistant après la guérison de la COVID-19 aiguë (démontrée par des tests de laboratoire ou hautement soupçonnée en raison des antécédents cliniques)

ET

Persistance de ces symptômes pendant au moins huit (8) semaines